

CONSEIL GENERAL

Type d'intervention Postulat (art. 32 RCG)

1^{er} signataire Vuille Côme

Cosignataires Arlettaz Pauline

Signatures des cosignataires

Dépôt au nom d'un groupe PLR / Doval Manuel

Signature du Chef(fe) de groupe

Dépôt au nom d'une commission

Signature du Président

Titre

Acoustique dans la salle des Perraires pour les fanfares

Texte de l'intervention

Dans notre commune, la seule salle adéquate pour présenter un concert annuel de fanfare est la salle des Perraires. En particulier, c'est la seule salle qui dispose d'une scène.

Cela fait de nombreuses années que nos deux fanfares de la commune relayent le problème de l'acoustique de cette salle. En effet, lorsque les musiciens jouent sur scène, le son monte et n'est pas renvoyé dans la salle, pire il est absorbé par les rideaux. Les musiciens doivent donc jouer excessivement fort pour un résultat moyen dans la salle à l'écoute. Ce n'est satisfaisant ni pour les musiciens, ni pour le public. Autre alternative : les musiciens ne jouent pas sur la scène, mais dans la salle...

Nous avons appris récemment du Conseil communal que la réfection des Perraires qui doit avoir lieu prochainement ne concernera pas la scène. Ce problème d'acoustique persistera donc encore de nombreuses années, dans l'attente d'une nouvelle salle ou d'une réfection complète de celle-ci. Or, des aménagements assez simples et à des coûts modérés pourraient être mis en place. On peut penser notamment à la pose de panneaux inclinés suspendus, qui permettraient, lors de concerts de fanfare de renvoyer simplement le son dans la salle. Toute autre mesure allant dans le sens de ce qui précède pourrait être étudiée avec l'aide d'un acousticien et de musiciens ou directeurs des fanfares concernées.

En conclusion, il faut rappeler que les fanfares de nos villages participent grandement à la vie locale lors de manifestations et forment beaucoup de jeunes à l'art de la musique. Le concert annuel est l'aboutissement d'une année de travail acharné et il est dommage que les remarques récurrentes des musiciens et du public à la fin de ceux-ci portent principalement sur l'acoustique de la salle.

Conclusion

Par ce postulat, nous demandons au Conseil municipal d'étudier toute possibilité d'aménagements permettant d'améliorer l'acoustique dans la salle des Perraires, notamment pour les concerts annuels des fanfares de notre commune.

Collombey-Muraz, le 27 avril 2024

1^{er} signataire :

